



EDITO

LA GEOTHERMIE SE QUALIFIE...



Cette année, l'une des nombreuses actions de l'AFPG a été de monter des commissions de travail pour faire progresser notre profession afin qu'elle soit au rendez-vous de la transition énergétique. Ainsi, nous avons engagé une réflexion sur la qualification des bureaux d'étude qui a permis d'aboutir à la mise en place de deux qualifications. La première, dédiée aux bureaux d'études sous-sol, permettra de qualifier leurs interventions sur l'ensemble de la boucle géothermale primaire garantissant notamment le bon dimensionnement des échangeurs du sous-sol. La seconde intéressera plutôt les bureaux d'études fluides car elle concernera surtout le dimensionnement et la régulation des organes de production énergétique (pompe à chaleur, échangeurs, ballons,...) situés dans le local technique entre la boucle géothermale primaire et les émetteurs. Ces deux qualifications seront portées par l'OPQIBI avec qui nous avons entretenu une étroite collaboration depuis le début. L'AFPG va également accompagner l'OPQIBI dans l'instruction de ces qualifications puisque certains de nos membres participeront aux comités de validation et à l'instruction des candidatures de ces deux qualifications. Ces qualifications seront disponibles auprès de l'OPQIBI dès le début de l'année 2015 et porteront le label « RGE » (Reconnu Garant de l'Environnement), c'est-à-dire qu'elles ouvriront les portes de l'Eco-Conditionnalité (CEE, éco-PTZ,...).

Xavier DU CHAYLA
Trésorier de l'AFPG

ACTUALITÉS AFPG

➡ Vie associative

➔ Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire de l'AFPG a eu lieu mardi 24 juin.

Retrouvez sur [L'ESPACE MEMBRE](#) :

- Le compte-rendu de l'AG
- Le Rapport d'activités 2013
- Les situations budgétaires 2013 – 2014 - 2015

➔ Bienvenue aux nouveaux adhérents

ENERTIME, GEOSYNERGIE, GS-3, Bolidum, Weyh, Clemessy, Industeam



➔ Publi-reportage de l'AFPG dans la Revue du Trombinoscope

La Revue du Trombinoscope est une revue mensuelle d'actualités politiques française et européenne à l'attention de la sphère politique et de nombreux abonnés des administrations, institutions nationales et collectivités territoriales. A l'occasion de la sortie d'un numéro dédié aux Energies renouvelables, l'AFPG a souscrit une page de publi-reportage que nous vous invitons à consulter grâce au LIEN suivant.

➡ En France

➔ Etude technico-économique

L'étude des coûts de la géothermie très basse énergie est en ligne ! Cette étude a étudié les trois principales technologies de captage (capteurs horizontaux, sondes géothermiques verticales et doublets sur aquifère) ainsi que les secteurs de l'habitat individuel, du logement collectif et des bâtiments tertiaires. Les résultats présentés correspondent aux temps de retour sur investissement et aux coûts du MWh des énergies. La vocation de cette étude est de poser des bases financières sur lesquelles les acteurs d'un projet géothermique pour le chauffage, le rafraîchissement et la production d'eau chaude sanitaire pourront s'appuyer. Une plaquette synthétique sera envoyée à tous les adhérents et d'autres exemplaires sont disponibles aux bureaux de l'AFPG, n'hésitez pas à venir en retirer lors de prochaines réunions ! Cet outil de communication permet de faire connaître la géothermie auprès des maîtres d'ouvrages et de donner des ordres de grandeur économiques.



➊ [CONSULTER LE RAPPORT](#)

➋ [CONSULTER LA PLAQUETTE](#)

→ Fiches opérations AFPG

70 fiches opérations présentant des réalisations de géothermie très basse énergie sont en ligne sur le site de l'AFPG. Elles sont également disponibles sur Repowermap.org, carte européenne des énergies renouvelables. Ces fiches promeuvent la géothermie, ses technologies et ressources, mais aussi les entreprises de la filière géothermique française ! Plusieurs régions recensent peu de fiches alors que de nombreuses installations géothermiques y sont réalisées : Aquitaine, Auvergne, Basse Normandie, Bourgogne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Haute Normandie et Poitou-Charentes.

Pour mettre en avant votre entreprise, envoyez des informations sur vos opérations via le questionnaire en ligne ou directement à ETUDE.GEOTHERMIE@AFPG.ASSO.FR

ACTUALITÉS DES ADHÉRENTS

→ Bienvenue à un nouvel adhérent :

BOLIDUM

bolidum 
Conseil & installation en énergie durable Depuis 1979

- Pouvez-vous nous présenter brièvement vos activités ?

Noël Bolidum : Notre activité est celle du chauffage. Nous avons démarré dans les travaux électriques, et depuis 30 ans nous avons commencé à nous intéresser à la PAC. La géothermie, cela fait 15 ans que nous la développons. BOLIDUM est présent sur le forage, l'installation et la maintenance des PAC. Concernant les PAC, nous travaillons particulièrement avec des fabricants étrangers car la filière française a tendance à ne jouer que sur les prix quand les produits autrichiens et allemands sont très orientés vers la technologie. Mais nous espérons que la filière française mettra elle aussi sur des produits durables.

BOLIDUM est une petite entreprise qui aime la technique, avec un personnel toujours très formé pour un travail qualitatif. Le meilleur exemple est notre bâtiment qui a reçu le label « bâtiment exemplaire » par la Région Alsace. Il est géothermisé, pour le chauffage et le rafraîchissement et doté d'une salle d'expo dédiée à la géothermie et aux produits assimilés. C'est simple, 450m² sont chauffés et refroidis pour moins de 400€/an !

- Pourquoi avez-vous souhaité rejoindre l'AFPG ?

NB : C'est une association que je suis depuis longtemps et que je trouve dynamique. J'apprécie également la variété des métiers de ses adhérents. C'est important d'être fédéré pour bien avancer. Aujourd'hui il y a encore un besoin très fort de sensibiliser les clients, il est donc important qu'une association puisse aussi mener ce type d'actions.

- Quels sont selon vous les points forts de la géothermie? Les freins à lever ?

NB : Il n'y a pratiquement que des avantages : de faibles consommations électriques, pas d'appoint nécessaire, le rafraîchissement passif, pas de nuisance sonore, un faible encombrement. Elle s'intègre très bien dans la construction neuve : aujourd'hui 50% de nos constructions neuves sont en géothermie. Le seul problème est le surcoût par rapport à d'autres énergies ; et notamment l'aérothermie qui n'est pourtant pas une filière aussi intégrée en France que peut l'être la géothermie. On peut aussi constater que les installateurs sont frileux par rapport aux technologies de la géothermie. Et le forage est surtout synonyme de réduction des marges, ce qui n'est pas le cas de l'aérothermie, plus abordable techniquement et financièrement. Ce qui est regrettable, c'est surtout l'alignement du CIDD pour ces deux technologies. Sans compter que le CIDD change trop souvent et ne confère donc pas de visibilité suffisante ; cela nuit au discours commercial. C'est dommage de devoir fournir plus d'efforts pour faire la promotion d'une énergie renouvelable. Parmi les autres verrous : les lourdeurs administratives, la RT2012 qui ne met pas la géothermie suffisamment en valeur. Quoiqu'il en soit, travailler dans la géothermie reste motivant ; il faut persévérer pour asseoir encore plus cette filière ! [VOIR LE SITE](#)

→ Les journées de la Géothermie 2014



AGENDA

JOURNÉES DE SENSIBILISATION EN RÉGIONS 2014

> Journée Pays de la Loire : jeudi 30 octobre suivie le lendemain matin d'une visite des installations géothermiques du siège d'ETAO Géoresources.

[POUR VOUS INSCRIRE](#)

DEMI-JOURNÉE TECHNIQUE «GÉOTHERMIE» EN CHAMPAGNE-ARDENNE

> Mardi 14 octobre à Châlons-en-Champagne

[POUR VOUS INSCRIRE](#)

GeoDH

> SAVE the DATE de la Conférence finale à Bruxelles les 22 et 23 septembre

[POUR VOIR LE PROGRAMME](#)

> Training course français à Paris le 15 octobre

[POUR VOUS INSCRIRE](#)

GEA GEOTHERMAL ENERGY EXPO

> Du 28 septembre au 1er octobre à Portland (Oregon)



LES COMMISSIONS D'ORIENTATION

➡ La géothermie dans la RT 2012

Très mobilisés sur le sujet de la RT 2012, les professionnels de l'AFPG, ont d'abord rencontré plusieurs Ministères, Députés et Sénateurs et leur ont présenté les principales conclusions du « Rapport AFPG, pour une meilleure prise en compte de la géothermie dans la RT 2012 ». Malgré un accueil souvent positif de ces différentes demandes, aucun infléchissement de la politique pratiquée n'a pu être observé. C'est pourquoi, l'AFPG a pris la décision de déposer un recours en Conseil d'état dont les conclusions défavorables nous ont récemment été transmises ; le Rapporteur public a en effet conclu au rejet du recours contre l'arrêté « méthode » de la RT2012. L'AFPG n'exclut pas la possibilité d'engager le même type de démarche au niveau européen.

📄 [TÉLÉCHARGER LE RAPPORT AFPG « POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA GÉOTHERMIE DANS LA RT 2012 »](#)

➡ Les travaux conjoints de l'AFPG et de l'AFPAC pour la « Relance de la PAC géothermique »

Suite à la 5^{ème} réunion de la commission conjointe AFPG – AFPAC dédiée à la « Relance de la PAC géothermique » du 23 juillet dernier, plusieurs actions voient le jour :

- **Certification** : l'AFPG souhaite rejoindre la commission thermodynamique de Qualit'EnR (demande officielle en cours).
- **Communication** :
 - création d'une plaquette « la géothermie assistée par pompe à chaleur pour les particuliers » à destination du grand public,
 - création de fiches de références pour le résidentiel,
 - implication dans les journées de sensibilisation en Région ...
- **Financement** :
 - détermination des leviers de développement à court et moyen termes,
 - travail sur un système de « chèque énergie » ...
- **Recensement des foreurs**, installateurs et fabricants de PAC pour créer un réseau de géothermiciens qualifiés.

A noter : la prochaine commission se tiendra le jeudi 2 octobre 2014 de 10h à 14h aux bureaux AFPG.

➡ L'AFPG a aussi pris la décision de créer deux nouvelles commissions qui débiteront en septembre

- Une commission « **Energie Fonds Renouvelable** » pour optimiser l'utilisation du Fonds chaleur sur des projets de géothermie très basse énergie (montage de dossier, simplification des tarifs...) et y intégrer, en collaboration avec l'ADEME, la production de froid.
- Une commission d'orientation « **Titre V système - géocooling** » pour permettre une prise en compte de la thermo-frigo pompe et du géocooling. Cette commission technique devrait durer au moins deux ans.

@ [PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CRÉATION DE CES DEUX COMMISSIONS : CONTACT@AFPG.ASSO.FR](#)

FILIÈRES

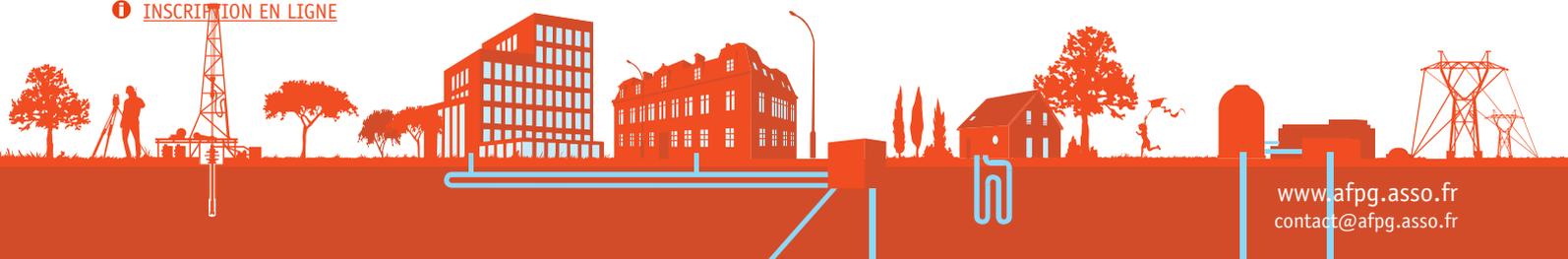
USAGES DIRECTS
DE LA CHALEUR

➡ Formation réseaux de chaleur géothermique à Paris – Chevilly-Larue, mercredi 15 octobre 2014



Dans le cadre du projet européen GeoDH (Geothermal District Heating) auquel participe l'AFPG, l'ensemble des 14 partenaires ont élaboré une formation à l'attention des acteurs privés et publics en charge du développement local et des questions énergétiques, au niveau régional. Cette formation aura pour objectif de dispenser aux participants les notions de base du montage de projet d'un réseau de chaleur à base de géothermie. Cette journée gratuite aura lieu mercredi 15 octobre, à la Semhach à Chevilly Larue. Attention, il s'agit d'une journée de formation. En conséquence, le nombre de places est limité.

📍 [INSCRIPTION EN LIGNE](#)





► Lancement d'une nouvelle Formation ADEME - BRGM

Afin de renforcer la visibilité de la géothermie parmi les différentes énergies renouvelables et d'en assurer un développement pérenne en France, l'ADEME a mis en place avec le BRGM et la participation de l'AFPG une offre de formations spécifiques permettant de mieux comprendre cette filière et s'efforçant de répondre aux questions que se posent les porteurs de projets et professionnels souhaitant mettre en œuvre la géothermie comme solution énergétique.

Les trois modules de formation proposés sont les suivants :

- « **Introduction à la géothermie** » : son objectif est de faire comprendre ce qu'est la géothermie, en découvrir les multiples usages, l'éventail des ressources potentielles et les filières d'application.
- « **Montage et conduite de projet de géothermie sur pompes à chaleur en collectif et tertiaire** » - dont la prochaine session aura lieu du 7 au 9 octobre 2014 à Lyon. Son objectif est de donner aux différents professionnels et maîtres d'ouvrage concernés les clés nécessaires pour le montage et la réalisation d'opérations intégrant la géothermie comme solution énergétique.
- « **Méthodes et outils pour le dimensionnement de champs de sondes géothermiques verticales** » : son objectif est de fournir tous les éléments nécessaires pour concevoir et développer un champ de sondes pour assurer les besoins de chaud et de froid d'un bâtiment.

@ [RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS](#)

► Programme RAGE – Pompes à chaleur géothermiques

Le rapport « Pompes à chaleur géothermiques – les opérations de forage et limite de prestations » édité dans le cadre du Programme d'accompagnement des professionnels « Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012 » vient de paraître, ce mois-ci.

↓ [TELECHARGER LE RAPPORT](#)

BILLET D'HUMEUR :

► Rendez-vous important pour l'AFPG à l'Hôtel Matignon

L'AFPG a été reçue au cabinet du premier ministre le mercredi 23 juillet par MM. Loïc ROCARD et Charles-Antoine GOFFIN tous deux « Conseillers techniques chargés de l'énergie et de l'environnement » au cabinet du Premier Ministre, Manuel VALLS.

Les représentants de l'AFPG, MM. Christian BOISSAVY, Président de l'AFPG, Jean-Marc PERCEBOIS, Vice Président en charge de la filière géothermie très basse énergie et Georges BOLLARD membre du Bureau ont présenté le cadre général et l'état de la filière géothermie assistée par pompe à chaleur. Cette filière connaît une baisse depuis 2008 qui ne se retrouve pas sur les marchés de nos voisins Allemands ou Suisses.

Pendant cette entrevue, il a été rappelé que malgré les difficultés, la filière continue sa structuration comme en témoignent les différents travaux réalisés : décret sur la géothermie de minime importance, qualification des branches ingénierie et forage qui seront intégrées dans le dispositif RGE...

L'AFPG a insisté auprès des conseillers sur les problématiques françaises, notamment :

- sur la méthode de calcul de la RT 2012 pour laquelle a été déposé un recours en Conseil d'état.
- sur le développement et la commercialisation de produits asiatiques en aérothermie qui empêchent la géothermie de s'exprimer comme elle se doit.
- sur l'alignement du CIDD de la géothermie sur l'aérother-

mie qui ne permet pas de mettre en avant une solution énergétique avantageuse malgré l'allègement fiscal simplifié et renforcé pour les travaux engagés entre le 1er septembre 2014 et le 31 décembre 2015.

Après l'exposé de la situation, Loïc Rocard a convenu qu'un des verrous était entre les mains de la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages) chargée de rédiger les arrêtés d'application des lois votées sur la RT 2012. Il a recommandé également de prendre rendez-vous auprès du cabinet de Mme Ségolène ROYAL (Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie) pour y exposer les difficultés de développement de la filière géothermie assistée par PAC, mais également rappeler que cette technologie offre les meilleurs rendements énergétiques avec des coefficients de performance supérieures à 25 pour la production de froid par « géocooling ».

Les mesures à prendre en compte pour faire redécoller la filière portent sur les points suivants :

- Dans la reconduction amplifiée du Fonds chaleur de l'ADEME, prise en compte de la production de froid
- Repositionnement de la géothermie dans le moteur de calcul de la RT 2012
- Création d'un « Chèque géothermie » réservé uniquement aux particuliers





HAUTE ÉNERGIE

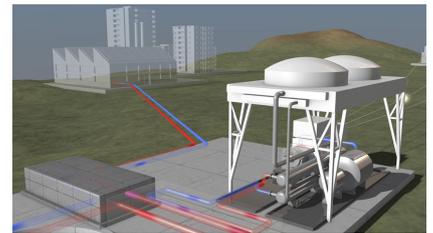
► La première chaire industrielle en géothermie profonde en Alsace

La première chaire industrielle a été lancée en Alsace en avril dernier au sein de l'Université de Strasbourg qui souhaite répondre à une demande des acteurs publics et du monde économique en formant des spécialistes en géothermie. La formation, dont la dotation est de 2,1 M€ sur huit ans, sera principalement financée par Electricité de Strasbourg-Gaz de Strasbourg, un fournisseur d'énergie régional, pionnier du domaine de la géothermie profonde. Cette chaire est le reflet d'une dynamique multi-partenaire impliquant les acteurs clés de la géothermie profonde du Bassin rhénan. La chaire permettra aussi la mise en place de formations continues dédiées à la géothermie, maillon indispensable pour soutenir le développement de cette filière innovante.

i [POUR EN SAVOIR PLUS](#)

► Appel à projets européen NER300 : un projet français de géothermie lauréat

La Commission Européenne vient de publier les résultats du 2^{ème} appel à projets du fonds européen « NER300 ». Le projet franco-allemand Geostras a été sélectionné et recevra 17 millions d'euros : c'est un projet de centrale géothermique avec coproduction d'électricité (6,7MWe brut) et de chaleur (35MWth) implantée en Alsace près de Strasbourg. Il a pour objectif d'optimiser les méthodes douces de mise en production du réservoir géothermique notamment grâce à l'amélioration d'architecture de puits, enjeux essentiels d'acceptabilité sociétale en milieu péri-urbain. Ce projet entre dans la continuation de la collaboration franco-allemande lancée dans le cadre du projet de Soultz-Sous-Forêts (1987) et est en pleine cohérence avec les propositions du chef de l'Etat pour le lancement de la coordination franco-allemande en termes de transition énergétique. Au niveau national, le forage sera réalisé par Foragelec, une entreprise dont Fonroche est co-actionnaire avec Herrenknecht Vertical GmbH et Angers&Soehne GmbH. L'objectif est de créer 8 000 emplois (directs et indirects) qui sont visés à 10 ans avec un chiffre d'affaires cumulé pour la filière de plus 1000 M€.



FILIÈRES EXPORT

► GEODEEP

Paris, le 25 juin 2014 : une douzaine d'entreprises de l'industrie énergétique française ont unis officiellement leurs forces au sein du Cluster GEODEEP. Pour soutenir cette filière énergétique, les membres de GEODEEP proposent à l'Etat le montage d'un fonds de garantie du risque géologique « Public - Privé » d'un montant de 100 millions d'euros destiné à faciliter le développement de projets géothermiques profonds en France et à l'export. La création de ce Cluster est le fruit de réflexions communes et d'une concertation construite pendant dix-huit mois par ces industriels, avec l'appui de l'AFPG, du SER, de l'ADEME et l'accompagnement de Capgemini Consulting.

GEODEEP
FRENCH GEOTHERMAL CLUSTER FOR HEAT AND POWER



CONFÉRENCE DE PRESSE DU 25 JUIN 2014

GEODEEP est composé :

- de grandes entreprises de l'énergie avec un chiffre d'affaires total de plus de 119 milliards d'euros et employant plus de 300 000 salariés dans le monde :
 - ALSTOM, CLEMESY-EIFFAGE, INDUSTEAM pour la construction de centrales électriques EPC mais aussi GDF SUEZ COFELY pour l'exploitation et la maintenance, et, EDF-ES Géothermie pour l'intégration et le développement des projets géothermiques
- d'entreprises spécialisées dans :
 - les services d'ingénierie géothermique : ANTEA Group, BRGM, CFG Services, GPC IP, TERANOV
 - la fabrication de matériel : ALSTOM, CRYOSTAR
- d'intégrateurs et de développeurs de projets géothermiques
 - EDF-ES Géothermie, FONROCHE, ELECTERRE, CFG Services, TERANOV

i [POUR EN SAVOIR PLUS : WWW.GEODEEP.FR](http://WWW.GEODEEP.FR)

